

Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise : à la (re)découverte d'un ouvrage fondateur, *Social Responsibilities of the Businessman* d'Howard Bowen

Aurélien ACQUIER*

ESCP-EAP

Jean-Pascal GOND

University of Nottingham, Université de Toulouse I

Classification JEL : L210, 220, M140, N400 – *Réception* : septembre 2005 ;
Acceptation : janvier 2007

Correspondance :

A. Acquier, CGS, École des Mines de Paris, 60, Bd. St Michel, 75006 Paris

Résumé : Le livre d'Howard Bowen, *Social Responsibilities of the Businessman* (1953) a un statut paradoxal. Reconnu comme l'un des travaux fondateurs sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), il est très fréquemment cité alors même qu'il semble avoir été très peu lu et analysé. Cet article, en proposant d'analyser cet ouvrage et d'en présenter les grandes idées, s'inscrit dans une démarche visant à appréhender la construction de la notion de RSE et à en reconstituer la généalogie. Au-delà du témoignage historique, cet ouvrage a une forte résonance théorique : il préfigure un grand nombre de recherches ultérieures et propose un cadre d'analyse fécond.

Mots clés : responsabilité sociale de l'entreprise – histoire des idées managériales – Howard R. Bowen – construction théorique.

Abstract : Howard Bowen's book *Social Responsibilities of the Businessman* (1953) has a paradoxical status. Considered as a seminal work in the field of Corporate Social Responsibility, it is frequently quoted although it does not seem to have widely been read. Adopting a genealogical perspective, we analyze this book and present its core theses, in an attempt to grasp the dynamics of the concept of Corporate Social Responsibility. Beyond its historical value, *Social Responsibilities of the Businessman* contains important theoretical implications : it foreshadows many strands of later trends of CSR research, and provides a fruitful analytical framework.

Key words : corporate social responsibility – history of managerial thoughts – Howard R. Bowen – theory-building.

* Aurélien Acquier est professeur associé à l'ESCP-EAP et chercheur associé au CGS, École des Mines de Paris. Jean-Pascal Gond est membre de l'ICCSR, University of Nottingham et du LIRHE, Université Toulouse I – Sciences Sociales. Les auteurs tiennent à remercier P. Fridenson, P.Y. Gomez, J. Pasquero, A. Pezet et E. Reynaud pour leurs remarques sur une version préliminaire de l'article.

L'idée de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), qui est parfois présentée comme une nouveauté ayant émergé durant les dix dernières années (d'Humièrre et Chauveau, 2001), s'inscrit dans une tradition de discours et de pratiques sur les relations entre entreprise et Société qui remonte au moins au début du 20^{ème} siècle en Amérique du Nord. Outre-Atlantique, ces débats ont notamment donné naissance à une discipline de gestion dédiée à l'étude des relations entre l'entreprise et la Société (parfois labellisée *Business and Society*). Ce courant de recherche, qui s'est constitué dans les années 1950 pour se renforcer progressivement depuis lors (Pasquero, 2005), a joué un rôle important dans la problématisation contemporaine de la RSE et la diffusion de concepts qui lui sont liés, tels que ceux de performance sociale de l'entreprise ou de *stakeholder*. Il apparaît donc pertinent de s'interroger sur son histoire pour en cerner les soubassements et, ainsi, appréhender certains des facteurs explicatifs des dynamiques contemporaines de la RSE.

Un économiste, Howard R. Bowen, est souvent identifié comme le père fondateur de cette discipline (Carroll, 1979, 1999 ; Wood, 1991b). Son livre de 1953, *Social Responsibilities of the Businessman (SRB)* est présenté comme un ouvrage séminal, anticipant et structurant les approches théoriques en matière de RSE. Mais si *SRB* est devenu l'une des quelques références bibliographiques obligées de tout travail gestionnaire en matière de RSE, il est aujourd'hui difficilement accessible en Amérique du Nord et quasiment introuvable en Europe.

Partant de cette situation paradoxale – un travail fondateur, unanimement cité, mais qui semble être *de facto* très peu lu et analysé – nous proposons d'effectuer une mise en perspective ainsi qu'une analyse détaillée des idées qu'il contient. Une telle démarche constitue une contribution potentiellement importante. Cette approche contribue tout d'abord à une analyse historique de la RSE qui peut offrir une meilleure compréhension de ce concept et des pratiques associées, dans un contexte où la RSE réapparaît comme un concept ouvert, multiforme et en construction (Acquier et Aggeri, 2006 ; Aggeri et al., 2005 ; Gond, 2006 ; Gond et Mullenbach, 2004). L'ouvrage de Bowen, en s'appuyant sur les pratiques et les déclarations des managers américains du début du siècle, permet de mettre en évidence les conditions d'émergence d'un débat autour de la responsabilité sociale dans la société américaine dans les années 1940 et 1950, mais aussi de comprendre dans quelle mesure la nature de ce concept s'est transformée au fil

du temps, en fonction des contextes institutionnels nationaux et internationaux.

De plus, cette analyse participe à un travail de fidélité et de vérification empirique. Au-delà des quelques phrases qui ont traversé les années et que l'on retrouve dans les articles et ouvrages sur la RSE¹, notre approche de *Social Responsibilities of the Businessman* (désormais *SRB*) ambitionne de fournir une lecture plus globale et fidèle de la manière dont Bowen problématise la notion de RSE. Cette démarche est susceptible de faciliter la réappropriation des idées développées dans *SRB* dans les recherches contemporaines.

Enfin, en mettant en parallèle les idées développées par Bowen dans *SRB* et l'ensemble des développements académiques ultérieurs, cet article s'inscrit dans un effort de réévaluation critique de l'héritage théorique de Bowen et de l'utilisation de ses travaux pour l'étude de la RSE (Acquier et al., 2006).

Après avoir resitué l'ouvrage dans son contexte historique et dans le parcours biographique d'Howard Bowen (1), nous en présenterons les principaux thèmes de réflexion (2), avant de les mettre en perspective avec les développements ultérieurs de la recherche consacrée à la notion de responsabilité sociale (3)².

1. Genèse de *Social Responsibilities of the Businessman*

L'analyse de *SRB* implique de resituer cet ouvrage dans l'histoire du concept de la Responsabilité Sociale et des pratiques d'entreprises qui lui sont associées (1.1), dans le parcours biographique de son auteur (1.2), et dans son contexte de publication (1.3).

¹ Par exemple, la définition de la responsabilité sociale des *managers* comme consistant à « *poursuivre les politiques, prendre les décisions ou suivre les orientations désirables en termes d'objectifs et de valeurs de notre Société* » (notre traduction, Bowen, 1953, p. 6).

² Afin d'alléger la rédaction du texte, nous utiliserons dans les développements de l'article le système d'abréviation suivant : RS pour Responsabilité Sociale ; RSE pour Responsabilité Sociale de l'Entreprise ; *SRB* pour désigner l'ouvrage qui est au centre de l'analyse, à savoir *Social Responsibilities of the Businessman*.

1.1. L'émergence de la notion de Responsabilité Sociale

Il serait trompeur de croire qu'en matière de Responsabilité Sociale (RS), la temporalité académique coïncide avec celle de la Société. Les premiers ouvrages traitant explicitement de RSE datent des années 1950 et constituent les fondements du champ académique « *Business and Society* ». Par contraste, les travaux historiques montrent que l'idée de Responsabilité Sociale se diffuse dans la Société et les milieux d'affaires dès la fin du 19^{ème} siècle, dans un contexte de transformation du capitalisme américain (Epstein, 2002 ; Heald, 1961, 1970 ; Miller et O'Leary, 1989).

L'accroissement radical de la taille des entreprises industrielles américaines (Chandler, 1988) et l'avènement progressif d'« *une ère des organisateurs* » (Burnham, 1947), concomitant au renouvellement du tissu économique des PME, marquent une mutation profonde du statut de l'entreprise au début du 20^{ème} siècle. La « grande entreprise » est un objet nouveau dont les modalités de contrôle restent largement à définir, et dont la légitimité au sein de la société américaine est loin d'être acquise. Par exemple, le concept de hiérarchie (qui apparaît indissociable de la grande entreprise), s'il répond en partie à la demande de règles et de sécurité formulée par certains salariés (Zunz, 1991), est néanmoins difficile à légitimer dans la Société américaine, dans la mesure où il entre en contradiction profonde avec les idéaux de liberté d'initiative et de liberté individuelle caractéristiques de la culture américaine à cette période (Miller et O'Leary, 1989). Miller et O'Leary (1989) montrent ainsi que les premières théories du management (Taylor, Follett, Mayo et Barnard) ont toutes contribué à rendre « socialement acceptable » ces nouvelles organisations en légitimant le principe de la hiérarchie – le plus souvent au nom d'un principe d'efficacité et de rationalité.

Si l'acceptabilité sociale de l'entreprise géante constitue un enjeu crucial au début du siècle, il est possible de montrer que les caractéristiques de cette nouvelle institution – séparation entre propriété et gestion, dispersion de l'actionnariat et professionnalisation du management – ont fourni un terreau favorable à la diffusion de l'idée de Responsabilité Sociale (Epstein, 2002 ; Heald, 1970).

La séparation entre propriété et gestion de l'entreprise diminue le contrôle que les actionnaires exercent sur les dirigeants. Ainsi, dès les années 1920, « *il existait des différences dans la manière dont les ca-*

dres dirigeants parlaient de leurs employeurs, mais déjà les actionnaires commençaient à être simplement considérés comme un acteur parmi d'autres intérêts et participants dont le management doit reconnaître et réconcilier les revendications » (Heald 1961, p. 130). Du fait de sa taille et du nouvel éloignement de ses propriétaires, l'entreprise change de nature pour devenir une institution à part entière. Il devient de plus en plus difficile de la considérer comme la créature des seuls actionnaires. Elle apparaît, de plus en plus, comme redevable vis-à-vis d'un ensemble de « groupes intéressés, incluant cette vague entité, la communauté dans son ensemble » (Heald, 1961)³. La fabrication de la notion de RSE est donc très intimement liée à la question de la gouvernance.

Un autre facteur d'émergence réside dans le mouvement de professionnalisation du management, sous l'effet notamment de l'émergence des *Business Schools* américaines⁴, qui transforment progressivement la figure du dirigeant. Juristes et ingénieurs viennent compléter les rangs d'un capitalisme familial qui avait prévalu jusqu'alors. Les programmes de formation permettent de développer la sensibilité des dirigeants aux conséquences de leurs décisions sur le fonctionnement plus général de la société. De plus, la nouvelle figure du dirigeant questionne l'identité et le rôle des managers, que beaucoup décrivent alors comme une profession émergente (Abrams, 1951 ; Calkins, 1946 ; Donham, 1927 ; Malott, 1924). La RSE reflète l'émergence d'une déontologie des dirigeants et de nouvelles normes professionnelles.

Ces changements, tout comme la difficulté à penser les objectifs et les dispositifs de contrôle social de la grande entreprise, sont encore d'actualité lors de la rédaction de *Social Responsibilities of the Businessman*. Lorsque Bowen (1953) recense les variables d'émergence de la RSE, il présente la séparation entre propriété et management comme un élément central de ce processus (p. 84-86), développe la question de

³ Comme le souligne Owen D. Young, alors cadre dirigeant de General Electric, en 1933 : « le fait que [j'exerce en tant que] mandataire d'une institution ou bien en tant qu'avocat de l'investisseur représente une grande différence dans mon attitude à l'égard de ma fonction de cadre dirigeant. Si je suis le mandataire d'une institution, qui sont les ayant-droits ? Vis-à-vis de qui suis-je redevable de mon obligation ? » (cité dans Heald, 1961, p. 131).

⁴ La première *Business School* américaine fut fondée à l'université de Pennsylvanie en 1881. Deux autres furent créées en 1898 à Chicago et à l'université de Berkeley. La *Harvard Business School* fut créée en 1908. En 1910, il y avait 14 écoles et en 1925, ce nombre se montait déjà à 183.

la professionnalisation du management (p. 93-99), restitue la controverse Berle, Means et Dodd sur la gouvernance de l'entreprise⁵ (Berle, 1932 ; Berle et Means, 1933 ; Dodd, 1932) (p. 125-135), et montre combien ces questions restent l'objet de débats contradictoires (chapitre 10, p. 197-124).

Ces incertitudes sur les modalités de l'encadrement et du contrôle social des grandes entreprises font émerger de nouvelles questions : quel type et quel niveau d'interventionnisme public sont-ils nécessaires pour développer une forme de contrôle social plus satisfaisante ? Comment créer des modes de fonctionnement des entreprises aptes à faire converger leurs comportements vers les objectifs économiques et sociaux de la société américaine ?

C'est donc dans ce contexte de modifications profondes des formes d'organisation de l'entreprise et de recherche de légitimité qu'il faut resituer la construction d'un discours sur la RSE aux États-Unis. La notion n'a pas été développée par des théoriciens du management. Elle s'est d'abord diffusée dans le champ des affaires, portée par les hommes d'affaires eux-mêmes et centrée sur la figure du dirigeant plutôt que sur l'entreprise (Henry Ford, Alfred Sloan, Chester Barnard, ou encore les dirigeants de la General Electric Company). Elle apparaît, sous une forme plus ou moins diffuse dès la fin du 19^{ème} siècle (Heald, 1961), avant de se formaliser au début du 20^{ème} siècle⁶. En particulier, un réel débat se structure autour de la question de la RSE à partir des années 1920, où de nombreux dirigeants se sont exprimés publiquement sur ces questions. Les discours de l'époque étaient très marqués par les concepts à forte connotation religieuse de « *public service* » et de « *trusteeship* » qui stipulent l'idée d'un contrat implicite caractérisant la relation entre l'entreprise et la Société. De nouvelles pratiques d'entreprise se sont développées au cours de cette période, suivant une logique d'« essais – erreurs », conduisant au développement de négociations collectives, à la mise en place de démarches de communication et de relations publiques (Marchand, 1998) et, enfin, au développement

⁵ Celle-ci étant entendue comme la définition des objectifs de l'entreprise et des « ayants-droits » légitimes à ses activités et résultats.

⁶ Ces premières formulations sont centrées sur la conscience individuelle des dirigeants, et sont particulièrement marquées par l'importance accordée à la philanthropie et à une redistribution des richesses *via* des donations des riches aux plus défavorisés (Zunz, 2005). Cette tradition philanthropique renvoie au mouvement d'évangélisation de la sphère sociale ou *Social Gospel* (cf. Carnegie, 1962).

du mécénat et, plus généralement, des activités philanthropiques (voir Heald, 1961, 1970).

Ces discours seront mis en veille au cours des années 1930. La méfiance du grand public vis-à-vis des entreprises, suscitée par la crise de 1929 et la Grande dépression, est alors trop importante pour qu'un discours relatif à la RSE soit recevable (Bowen, 1953, 1978 ; Heald, 1970). Plutôt que de s'appuyer sur le volontarisme des entreprises pour atteindre les objectifs économiques de la nation, l'heure est alors à l'intervention légale dans le cadre du *New Deal*, la responsabilité sociale des entreprises étant atteinte par l'interventionnisme public et la coercition (Pasquero, 2005).

Durant la seconde guerre mondiale, la contribution des entreprises à l'effort de guerre et leur coopération avec le gouvernement permirent de restaurer leur prestige auprès du public américain. De même, la loi Taft-Hartley de 1947, limitant le droit de grève et contrôlant l'affiliation syndicale sur fond de montée du maccarthysme, permit d'atténuer et de tempérer la conflictualité sociale d'après guerre. Une liste impressionnante de grands dirigeants tirèrent parti de ce climat plus favorable pour s'exprimer publiquement sur leur responsabilité sociale⁷. Utilisée comme un véritable vecteur de légitimation des entreprises et du système capitaliste, la notion de RSE resurgit ainsi après 1945 (Bowen, 1978). L'ouvrage de Bowen est un produit de cette période d'explosion des discours, où « *les discussions portant sur les responsabilités sociales de l'entreprise sont non seulement devenues acceptables dans les cercles dirigeants, mais même à la mode* » (Bowen, 1953, p. 44). Au-delà des déclarations multiples, il semble qu'émerge alors une véritable *théorie* de la RSE (Heald, 1970) ou encore une « *doctrine de la Responsabilité Sociale* » plus systématique (Bowen, 1953), à la frontière entre théologie, économie et gestion.

1.2. Le regard distancié d'un économiste keynésien sur la RSE

Mais qui est Howard Bowen et quelle place occupe *SRB* dans son parcours ? Parmi les éléments biographiques que nous avons pu réunir,

⁷ On peut trouver une liste d'une centaine de ces dirigeants dans l'annexe B de l'ouvrage de Bowen (p. 265-267) et de nombreuses citations de dirigeants dans l'ouvrage de Heald (1970).

trois éléments nous semblent particulièrement importants pour la lecture de l'ouvrage⁸.

En premier lieu, Bowen était un économiste d'obédience keynésienne, fortement influencé par l'institutionnalisme économique, dont le positionnement est à rapprocher de celui d'un John Kenneth Galbraith. S'il a mené une partie de sa carrière en dehors des milieux académiques⁹, son parcours d'économiste reste extrêmement structurant pour la compréhension de son ouvrage. Ainsi, son regard sur l'objet RSE, distancié et pragmatique, correspond à celui d'un « *architecte économique* » (Bowen, 1953) qui s'interroge sur les relations entre le fonctionnement d'un système économique et le bien-être social. Entre l'entreprise et la Société, le point de vue de Bowen est clairement celui de la Société et sa préoccupation est la maximisation du bien-être social plutôt que de la profitabilité de l'entreprise (Marens, 2006). Ainsi, les idées développées par Bowen dans *SRB* répondent à l'agenda de recherche et aux débats des économistes institutionnalistes de l'entre-deux Guerres tels que Wesley Mitchell ou John R. Commons. Son analyse partage de nombreux points communs avec la seconde vague de travaux institutionnalistes (pour un aperçu de cette école de pensée, voir Gomez, 2004 ; Hodgson, 2003 ; Rutherford, 2000 ; ou encore Yonay, 1994) : une préoccupation pour les conditions du contrôle légal des entreprises (Commons, 1924) et une volonté d'élargir le débat économique au-delà de l'étude des fonctionnements marchands et d'une vision rationnelle de l'action économique en resituant les acteurs dans leur contexte institutionnel. L'ouvrage s'appuie en outre sur les travaux des auteurs institutionnalistes relatifs à la gouvernance d'entreprise tels que ceux de Berle et Means (1932), Dodd (1932) ou Clark (1939).

En second lieu, il est nécessaire de signaler que *SRB* ne semble pas central dans le parcours académique de son auteur. Tout d'abord, l'ouvrage se présente sur le mode de l'essai, et ne fait pas figure d'un travail de recherche, respectant les standards académiques propres à l'économie. Ensuite, Bowen fera peu référence à son livre dans ses travaux ultérieurs, qui se consacreront prioritairement à l'économie du système éducatif américain (Bowen, 1977, 1980 ; Bowen et Schuster,

⁸ Ces renseignements proviennent de deux sources : l'article de Solberg et Tomilson (1997) et le site Web de l'Université de l'Illinois : <http://www.iowalum.com/magazine/presidents/14-bowen.html>.

⁹ Après ses études post-doctorales, il a exercé en tant qu'économiste en chef dans différentes administrations publiques ainsi qu'à l'Irving Trust Company.

1986). Enfin, lorsque Bowen reviendra vingt ans plus tard sur *SRB*, il prendra ses distances par rapport à l'ouvrage : il juge idéaliste l'idée d'une Responsabilité Sociale totalement volontaire et suggère des démarches plus contraignantes pour promouvoir la RSE (Bowen, 1978).

Toutefois, plusieurs éléments portent à penser que Bowen porte un intérêt réel à la question. Dans le cadre de ses fonctions académiques, il intégrera des enseignements relatifs à la Responsabilité Sociale dans les cursus de l'université de l'Illinois. Lors de son passage en tant que directeur du département économie de cette même université, ses décisions en termes d'enseignement (jugées trop antinomiques avec les approches néoclassiques) et d'évaluation des chercheurs lui vaudront d'ailleurs les foudres des économistes conservateurs qui le pousseront à la démission¹⁰.

1.3. Le produit d'une commande d'institutions religieuses

Le découplage relatif entre *SRB* et les autres travaux académiques de Bowen s'explique sans doute aussi par le fait que cet ouvrage est le produit d'une commande : son auteur ne l'aurait peut-être pas rédigé de manière spontanée. *Social Responsibilities of the Businessman* est l'un des ouvrages d'une série de six travaux dédiés à l'étude plus globale de *l'éthique chrétienne et la vie économique*¹¹. Cette étude de trois ans, qui reçut le soutien financier de la fondation Rockefeller, fut initiée par le Département de l'Église et de la vie économique (*Department of the Church and Economic Life*), un des comités d'étude du conseil fédéral des églises du Christ en Amérique (*Federal Council of the Churches of Christ in America*) en 1949¹².

¹⁰ Cet épisode, connu sous le nom de la « controverse Bowen », aboutira à la démission de ce dernier en 1950 (peu avant la rédaction de *SRB*). Cet épisode sera rétrospectivement considéré comme une vague de « MacCarthysme académique » – voir Solberg et Tomilson (1997).

¹¹ Les titres sont révélateurs de l'ampleur et de la portée du projet d'ensemble qui visait à doter l'Église protestante d'un corps de doctrines sur la vie économique équivalent à celui fourni par les encycliques pour la religion catholique : *Goals of Economic Life, The American Economy and the Lives of People, Social Responsibilities of the Businessman, The Organizational Revolution, American Income and its Use, Ethics and Economic Life*.

¹² En 1951, le conseil fédéral fusionna avec d'autres agences interconfessionnelles pour former le Conseil National des Églises du Christ aux États-Unis d'Amérique, formé de 29 corps d'église protestants et orthodoxes au sein des États-Unis.

Il apparaît ainsi que l'éthique religieuse – et en particulier l'éthique protestante – occupe une place importante dans l'ouvrage de Bowen et dans l'histoire de la RSE. Plus généralement, on comprend le rôle essentiel joué par les confessions catholique et protestantes pour penser l'éthique des affaires et la responsabilité des entreprises dans les années 1950 (Acquier et *al.*, 2005 ; Pasquero, 2005).

2. Les thèmes de réflexion développés dans *Social Responsibilities of the Businessman*

Les 300 pages de l'ouvrage de Bowen sont particulièrement riches en enseignements historiques et théoriques pour tout lecteur s'intéressant au concept de responsabilité sociale. Sans prétendre à l'exhaustivité, il est possible d'en rendre compte en montrant comment la réflexion de Bowen s'articule autour de trois grands thèmes : la définition et la problématisation du concept de « responsabilité sociale » (2.1) ; la confrontation des visions protestantes et managériales sur la responsabilité sociale (2.2) et, enfin, la problématique de la pérennisation et de l'opérationnalisation de la responsabilité sociale (2.3)¹³.

2.1. Définition et problématisation de la RSE

Dans le contexte d'inflation des discours sur la RSE, Bowen propose de définir cette notion ainsi que celle de doctrine de la responsabilité sociale de la manière suivante :

« 1. Le terme de Responsabilités Sociales des hommes d'affaires sera utilisé fréquemment. Il renvoie aux obligations des hommes d'affaires de suivre les politiques, de prendre les décisions, ou de suivre les orientations qui sont désirables en termes d'objectifs et de valeurs pour notre Société. Cette définition n'implique pas que les hommes d'affaires, en tant que membres de la Société, ne disposent pas d'un droit à critiquer les valeurs acceptées au sein de la Société et à contribuer à leurs améliorations. En effet, au vu de leur grands pouvoir et influence, il peut sembler indispensable qu'ils prennent part à ce débat. Cependant,

¹³ Pour rendre pleinement justice au contenu de l'ouvrage, il faudrait ajouter à ces trois thèmes une théorisation de l'émergence de la problématique de la RSE, fortement liée à la séparation entre contrôle et exécution, partiellement présentée dans la section antérieure.

nous faisons l'hypothèse qu'en tant que subordonnés à la société, ils ne doivent pas mépriser les valeurs socialement acceptées ou placer leurs propres valeurs au dessus de celles de la Société. Des synonymes de la responsabilité sociale sont 'la responsabilité publique', les 'obligations sociales', ou la 'morale d'entreprise'.

*2. Le terme doctrine de la responsabilité sociale renvoie à l'idée, désormais largement exprimée, selon laquelle la prise en compte **volontaire** d'une responsabilité sociale de l'homme d'affaires est, ou pourrait être, un moyen opérationnel pour résoudre des problèmes économiques et atteindre plus globalement les objectifs économiques que nous poursuivons » (p. 6).*

La « doctrine de la responsabilité sociale » renvoie donc à l'idée selon laquelle l'initiative des hommes d'affaires peut contribuer à un meilleur alignement entre, d'une part, les décisions managériales et, d'autre part, les objectifs économiques et sociaux. Pour l'auteur, l'idée est intéressante, mais pour qu'elle joue un rôle structurant sur les comportements des hommes d'affaires et qu'elle devienne une force de régulation économique, il est indispensable que cette doctrine soit largement acceptée et diffusée, à la fois au sein des milieux d'affaires mais aussi dans l'ensemble de la société.

De plus, selon Bowen, cette doctrine ne saurait suffire, à elle seule, à développer la RSE. Si elle constitue une pierre de l'édifice, elle n'a pas de sens (et ne peut réellement exister) sans la construction de nouvelles institutions permettant de nouvelles formes de coopération entre acteurs (pour définir l'intérêt social), sans le renforcement des pressions de marché et celles exercées par la Société sur les entreprises et sans la découverte de nouveaux savoirs, notamment en matière d'économie, permettant de mieux cadrer les comportements individuels afin d'améliorer leur contribution aux objectifs économiques d'ensemble. Ces connaissances doivent conduire à l'élaboration de nouvelles techniques et de nouveaux dispositifs législatifs, ainsi qu'à la création d'outils de management tels que le bilan social, que Bowen évoque à la fin de l'ouvrage. Il formule des propositions de transformations au niveau politique, au niveau des formations en management, et au sein des entreprises, soulignant, au passage, l'ampleur des difficultés que représente l'opérationnalisation du concept de responsabilité sociale (voir en particulier les chapitres 13 et 14, p. 151-176). L'auteur est également attentif à l'importance du soubassement éthique de toute décision pour asseoir sa légitimité (chapitre 2, p. 13).

Fidèle à son statut d'économiste, il envisage la RSE comme une question d'ingénierie économique. Se posant la question de l'articulation de l'économie à la Société, il considère la RSE comme une manière d'améliorer cette articulation :

« Les questions fondamentales considérées sont les suivantes : [...] quelles responsabilités à l'égard de la Société devrait-on être raisonnablement en droit d'exiger de la part des hommes d'affaires ? Quels bénéfices tangibles seraient susceptibles de résulter si la prise en compte par de nombreux hommes d'affaires de leur responsabilité sociale se propageait dans le milieu des affaires ? Quelles étapes devrait-on suivre, d'un point de vue pratique, pour donner plus de portée aux dimensions sociales des décisions d'entreprise ? Quels sont les autres enjeux éthiques fondamentaux auxquels les hommes d'affaires américains sont aujourd'hui confrontés ? » (préface, p. xi).

L'analyse de Bowen se veut pragmatique et modérée : conscient du fait que toute norme sociale est contingente à son époque, il se défend d'apporter des réponses définitives aux problèmes liés à la responsabilité sociale. Sa démarche consiste, au contraire, à formuler des questions, à ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, et invite à explorer dans le futur le potentiel de la RSE.

De plus, il est utile de souligner une hypothèse structurante, à la fois pour la compréhension de l'ouvrage et pour l'ensemble des problématiques des années 1950 et 1960 sur la Responsabilité Sociale, qui est celle de la subordination de l'entreprise et de la sphère économique à la Société. Cette hypothèse renvoie aux débats relatifs à l'économie du bien-être. Ainsi, l'entreprise, en tant qu'entité disposant d'une certaine autonomie d'action, n'existe que par décret de la Société. L'étendue et les limites à cette liberté d'action sont définies par la Société :

« Il est une chose sur laquelle on peut s'appuyer. La liberté unique de prise de décision économique dont bénéficient des millions d'hommes d'affaires privés, qui caractérise notre système de libre entreprise, est injustifiable si elle est uniquement favorable aux managers et aux propriétaires de l'entreprise ; elle ne peut être justifiée que si elle est bonne pour l'ensemble de la société. [...] Lorsqu'il est ressenti que les pouvoirs exercés par les hommes d'affaires et les choix qu'ils effectuent ne contribuent pas au bien-être global, les hommes d'affaires doivent soit réviser volontairement leur comportement, soit être l'objet de contrôles. [...] » (p. 6-7).

Dans ce cadre, le chapitre 4 (p. 22-30) est consacré à l'analyse des dynamiques de l'économie américaine, que Bowen considère comme étant sortie du laissez-faire. Il qualifie le système économique américain des années 1950 de « *mixed economy* » ou de « *welfare capitalism* » (p. 22-25), c'est-à-dire d'une économie située à mi-chemin entre le libéralisme et le socialisme. S'ils ne veulent pas basculer dans un système beaucoup plus encadré, plus proche du socialisme, qui remettrait en cause leur liberté d'action, les dirigeants doivent considérer les implications sociales de leurs décisions et « *atteindre une équilibre raisonnable entre l'intérêt privé et public* ».

La Responsabilité Sociale passe donc pour Bowen par l'intégration de la question du bien public et d'éléments de politique économique dans les décisions des dirigeants¹⁴. Ce faisant, les hommes d'affaires peuvent éviter de nouvelles réglementations qui limiteraient leur liberté d'action et ainsi pérenniser un fonctionnement décentralisé de l'économie américaine, dans une situation où les États-Unis semblent à la croisée des chemins. La RSE s'offre alors comme une troisième voie, permettant d'éviter les dysfonctionnements sociaux inhérents au laissez-faire économique tout comme les dangers politiques liés au développement d'un modèle socialiste qui se pose alors comme alternative.

2.2. Confrontation des points de vue religieux et managériaux sur la RSE

Bowen se saisit de la doctrine de la RSE au travers d'un ensemble de discours où se côtoient les documents institutionnels d'entreprises, les rapports d'associations et de congrégations religieuses, les déclarations de *leaders* protestants et des prises de positions publiques exprimées par les dirigeants d'entreprise. Ces sources, qui contribuent à faire de l'ouvrage un témoignage historique de la pensée des hommes d'affaires du milieu du siècle, lui permettent d'articuler et de mettre en tension deux grandes conceptions de la responsabilité sociale, véhiculées par la morale religieuse (plus particulièrement protestante) d'un

¹⁴ « *Le problème moral de l'homme d'affaires est de reconnaître les implications sociales de ses décisions et de tenir compte de l'intérêt social – autant qu'il est possible et raisonnable – en prenant ses décisions. Son devoir est de se demander comment les décisions qu'il effectue dans le cadre de son activité quotidienne s'articulent [aux] ob-*

côté et les discours des dirigeants de l'autre¹⁵. La démarche d'ensemble s'apparente donc à une analyse de contenu, soulignant la congruence générale entre la conception protestante et celle des hommes d'affaires, mais aussi certains décalages significatifs.

Bowen s'attache d'abord à présenter la vision protestante de la responsabilité sociale de l'entreprise¹⁶, soulignant ainsi les fondements religieux de cette doctrine (chapitre 5, p. 31-43). Il montre, tout d'abord, que les penseurs protestants n'ont jamais soutenu de manière inconditionnelle et univoque ni le système capitaliste, ni la propriété privée. Ils s'accommoderaient mieux d'un système équilibrant libre entreprise et intervention étatique pour le premier point et appréhendent le second sous l'angle spécifique des doctrines du *trusteeship* et du *stewardship*. Ces doctrines stipulent que la propriété privée n'a rien d'un droit absolu, naturel et inconditionnel. Celle-ci n'est recevable que dans la mesure où l'administration privée des biens permet d'accroître le bien-être de la communauté. Tout propriétaire a donc pour devoir de satisfaire les besoins de la Société dans son ensemble, dans la mesure où il doit répondre de ses actes devant Dieu et la Société. Par ailleurs, la méfiance des penseurs protestants vis-à-vis du pouvoir les incite aussi à critiquer la forte concentration de pouvoir dont bénéficient les dirigeants et à rappeler que cette situation rend indispensable (mais peu probable) un exercice responsable de ce pouvoir – c'est-à-dire conforme à l'intérêt social. Dans ce cadre, ils rejettent la logique néopaternaliste de nombreux dirigeants qui déclarent pouvoir définir à eux seuls l'intérêt social, ou agir de manière responsable sans intégrer au processus de décision l'ensemble des groupes concernés. Au contraire, ils appellent à une répartition plus homogène du pouvoir *via* une participation accrue des groupes concernés aux prises de décisions.

jectifs [de la Société] et comment il pourrait contribuer à l'atteinte de ces objectifs en modifiant de manière appropriée ses décisions » (p. 30).

¹⁵ Il est d'ailleurs utilisé dans ce sens dans l'ouvrage que Heald consacrera à l'histoire de la RSE quelques années plus tard, en 1970. L'annexe de *SRB* comporte une liste de plus de cent dirigeants dont les discours ont été mobilisés par Bowen dans son analyse ainsi que la liste des principaux textes de la pensée protestante auxquels ils se réfèrent (voir les annexes A et B de l'ouvrage, p. 261-270).

¹⁶ Ces éléments sont convergents avec une analyse wébérienne de l'essor du capitalisme, soulignant l'influence de facteurs psychologiques et d'éthique religieuse dans la dynamique entrepreneuriale (Weber, 1967). Weber souligne en particulier le rôle du puritanisme et du calvinisme protestant, même s'il existe bien d'autres courants protestants aux États-Unis.

Enfin, Bowen rappelle que la doctrine protestante s'est souvent montrée critique à l'égard de nombreux aspects du système capitaliste, tels que la marchandisation du travail, les conditions de travail des femmes et des enfants, la perte de sens des travailleurs ou encore le « motif de profit » comme unique guide des comportements.

Bowen souligne la convergence des théorisations de la RSE entre éthique protestante et dirigeants. Il montre ainsi que les déclarations de dirigeants (analysées dans les chapitres 8 et 9, p. 69-106), comme celles des protestants, s'appuient sur les concepts de *stewardship* et de *trusteeship*. Toutefois, des décalages sensibles subsistent entre ces deux perspectives : les hommes d'affaires croient fermement au système capitaliste dont ils adoptent une vision orientée vers la production. Ils considèrent ainsi que leur devoir est de prouver la supériorité du capitalisme, leur première responsabilité étant de « vendre » ce système au public américain. Ils présentent le profit comme une condition strictement nécessaire permettant, une fois remplie, de prendre en charge les responsabilités de l'entreprise à l'égard des autres groupes d'acteurs qui sont affectés par les décisions de gestion.

Le tableau 1 met en regard l'ensemble des décalages entre les conceptions protestantes et managériales de la RSE, en soulignant les différences d'interprétation et de mobilisation d'un fonds idéologique commun qui se structure autour des notions de *trusteeship* et de *stewardship*.

Il est intéressant de noter que ces concepts communs sont déclinés de manière différente selon chaque perspective. Mobilisés dans des cadres d'interprétation et d'analyse très différents, leur signification et leur traduction opérationnelle divergent sensiblement. Ainsi, les approches protestantes tendraient à rejeter violemment la traduction 'néo-paternaliste' opérée par les managers des concepts de *trusteeship* et de *stewardship*.

Cette confrontation témoigne de quelques propriétés importantes des notions de Responsabilité Sociale et des concepts associés : leur *nomadisme*, c'est-à-dire la facilité qu'ont les acteurs à les importer dans des contextes d'interprétation très différents, et leur *malléabilité*, c'est-à-dire la possibilité de retravailler ces notions pour les traduire en fonction du contexte et de leur donner de nouveaux sens. En un mot, ces notions (tout comme celle de développement durable aujourd'hui) constituent des « concepts élastiques » (Aggeri et al., 2005), disposant d'une puissance symbolique suffisante pour se diffuser très largement

dans un champ donné, et fondés sur des principes généraux laissant la place à la ré-appropriation et à la ré-interprétation locale, comme l'ont montré des études empiriques consacrées à la construction sociale et aux transferts de pratiques de RSE (Gond, 2006, p. 161-227 ; Gond et Boxenbaum, 2004).

Tableau 1 – Confrontation des visions protestante et managériale de la RSE

	Doctrine protestante	Théorisations des hommes d'affaires
Soutien du système économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de soutien particulier au capitalisme. ▪ Logique tempérée (un système mixte est jugé préférable). ▪ Critique de la poursuite immodérée du profit (le profit ne doit être qu'un moyen). ▪ Critique du communisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien sans faille du capitalisme ▪ La première responsabilité de l'entreprise est de dégager un profit. C'est un pré-requis pour assurer les responsabilités plus larges de l'entreprise vis-à-vis de la société ▪ vision orientée vers la production et la vente ▪ Critique du communisme
Concepts centraux des discours associés à la RSE	<i>Trusteeship et Stewardship</i> La propriété confère à celui qui la détient une obligation de gérer ses biens en fonction de l'intérêt général	
Objectifs des acteurs qui mobilisent ces concepts ?	L'objectif est de poser des conditions suivant lesquelles la propriété et le pouvoir qui en découle deviennent moralement acceptables ou justifiés.	Les objectifs peuvent être triples : <ul style="list-style-type: none"> ▪ garantir la légitimité de l'entreprise et du système capitaliste, 'éduquer' le public ▪ répondre aux pressions publiques. ▪ prévenir les risques de nouvelles réglementations. Ces démarches peuvent résulter d'une prise de conscience ou d'une quête de sens altruiste de la part du dirigeant.
Manière dont les concepts de <i>stewardship</i> et de <i>trusteeship</i> sont traduits dans les discours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La propriété n'a rien d'un droit absolu et inconditionnel, et elle ne peut être justifiée que dans la mesure où la propriété ou l'administration privée des biens permet d'accroître le bien-être de la communauté. ▪ L'individu est responsable de ses actes devant Dieu et la Société. La propriété n'est valable que si elle sert la Société. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adhésion dans les discours. ▪ Le dirigeant se présente comme mandataire de la Société et des différentes parties concernées. Il doit tenir compte et équilibrer les intérêts des différents acteurs.
Traduction opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité de partager équitablement le pouvoir. Refus d'une concentration unique du pouvoir dans les mains des managers, d'une approche néo-paternaliste de la RSE, d'une vision idyllique d'une Société ou un acteur dominant use miraculeusement de son pouvoir de manière désintéressée et responsable. ▪ Nécessité d'intégrer aux processus de décision les « groupes intéressés ». ▪ Opérationnalisation en application des valeurs de dignité humaine, de justice, et de partage du pouvoir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La logique dominante est paternaliste et n'implique pas une redistribution du pouvoir ou un élargissement des processus de décision. ▪ Manque d'opérationnalisation et de clarté sur la manière dont les théorisations générales de la Responsabilité Sociale se déclinent en responsabilités plus spécifiques et opérationnelles. ▪ L'opérationnalisation se fait prioritairement là où les actions RSE vont dans le sens de la performance de l'entreprise.

Source : construit d'après Bowen, 1953 (p. 41-72).

2.3. Pérennisation et opérationnalisation de la RSE

Dans une dernière série de chapitres, Bowen s'intéresse à l'outillage et à l'opérationnalisation de la Responsabilité Sociale. Il propose de « *considérer plusieurs conditions qui doivent être réunies si la doctrine de la Responsabilité Sociale doit devenir un facteur d'influence plus important des décisions et des actions des hommes d'affaires. Il est peu probable que ces conditions soient réunies complètement ou simplement. Leur simple évocation et discussion suggèrent que la doctrine de la responsabilité sociale est sujette à des limitations spécifiques, que l'on ne peut s'attendre à ce que son efficacité s'accroisse rapidement et qu'elle est loin d'être la panacée. Les conditions à discuter renvoient (1) aux attitudes des hommes d'affaires, (2) aux attitudes du public, (3) à la définition des responsabilités sociales, (4) à l'étendue et la rigueur des standards, (5) aux savoirs techniques, (6) à la définition des fins, et (7) aux profits* » (p. 135).

Un des intérêts de *SRB* sur cette question réside dans le cadre d'analyse de Bowen, qui permet d'envisager de manière globale un processus complexe, regroupant plusieurs acteurs, nécessitant d'agir à plusieurs niveaux et de recourir à des leviers variés.

Quelles sont les conditions à remplir pour que la Responsabilité Sociale structure réellement l'action des managers ? Relue selon une logique néo-institutionnaliste, la question devient : quels sont les vecteurs d'institutionnalisation de la Responsabilité Sociale ? Ces approches définissent les institutions comme un ensemble de règles ou une norme qui structurent l'action collective, et proposent une distinction entre les dimensions cognitives (les idées que les acteurs tiennent pour acquises), normatives (normes professionnelles), et coercitives (pressions exercées par la loi, l'environnement d'une organisation ou le public) des institutions (DiMaggio et Powell, 1983 ; Scott, 1995).

Ce rapprochement entre Bowen et l'école néo-institutionnaliste américaine n'est ni surprenant – Bowen a été fortement influencé par les économistes institutionnalistes – ni artificiel – il développe une réelle théorie de l'institutionnalisation de la RSE en montrant que l'enjeu est de développer simultanément les trois vecteurs d'institutionnalisation (voir Acquier et *al.*, 2006). Toutefois, l'insistance de Bowen sur la construction de nouveaux savoirs est une dimension qui est longtemps restée sous-estimée dans les travaux ulté-

rieurs, tant dans le champ *Business and Society* que dans celui du néo-institutionnalisme sociologique.

Ainsi, pour que la RSE devienne une force structurante de l'action des managers, il est d'abord *nécessaire qu'ils considèrent comme naturelle l'idée de Responsabilité Sociale* (ce qui renvoie à la dimension cognitive de « *taken-for-grantedness* » des néo-institutionnalistes). Cela passe par un travail de reconceptualisation de l'entreprise qui envisage à la fois la production de biens et de services, mais aussi les conditions de cette production (p. 136), et la prise en compte de différentes parties intéressées dans la gestion de l'entreprise¹⁷. Les établissements de formation à la gestion et les associations de dirigeants doivent être le vecteur de diffusion de cette nouvelle représentation de l'entreprise (on retrouve ici la dimension normative de la construction institutionnelle). Mais il ne saurait y avoir d'institutionnalisation de la Responsabilité Sociale sans que le grand public ou la Société civile ne prenne part à ce processus :

« d'une part, les acteurs (les hommes d'affaires) doivent être éduqués pour accepter de se soumettre aux règles morales ; et, d'autre part, le public doit exiger qu'ils se conforment à ces règles et leur imposer des pénalités s'ils ne le font pas [...] Clairement, si le concept de la responsabilité sociale doit devenir une force dans notre société, le public doit être en mesure d'établir des positions arrêtées concernant les activités de l'entreprise, et de développer un ensemble de standards généralement acceptés ou de règles que les hommes d'affaires sont supposés respecter » (p. 138).

Tout dépend ainsi de la volonté et de la fermeté du public en matière de RSE, mais aussi de sa capacité à énoncer des principes et contribuer à définir de nouvelles règles en la matière (dimension coercitive des institutions). À ce titre, un des enjeux centraux est d'inventer

¹⁷ Bowen propose une conceptualisation de l'entreprise très proche des approches *stakeholders* ultérieures : « *une grande entreprise peut être représentée comme un centre dont l'influence se propage dans des cercles de plus en plus grands. Au centre du cercle se trouvent les employés, dont les vies sont liées à l'entreprise. Dans le cercle suivant se trouvent les actionnaires, les consommateurs et les fournisseurs qui sont directement impactés, à des degrés différents, par les actions de l'entreprise, mais qui y sont rarement associés ou entièrement dépendants d'elle. Dans le cercle suivant, on trouve la communauté dans laquelle l'entreprise exerce ses activités. [...] Le cercle suivant comprend les concurrents [...]. Finalement, le cercle extérieur représente le public dans son ensemble.* » (p. 136).

de nouvelles institutions permettant au public de définir des standards et des normes de manière démocratique et consensuelle.

Bowen consacre deux chapitres à différentes propositions de nouvelles institutions qui permettraient de renouveler les processus de décision politiques et de mieux opérationnaliser la Responsabilité Sociale (chapitres 13 et 14, p. 164-176). Ces chapitres témoignent des multiples difficultés qu'il est nécessaire de surmonter, ce qui permet à Bowen de tirer d'« importantes conclusions » à la fin de son livre :

« (1) que le problème d'identifier et de formuler les responsabilités des hommes d'affaires est un sujet complexe qui interroge les racines profondes de notre philosophie sociale et économique ; (2) que, même s'il est facile d'avancer que les hommes d'affaires devraient prendre en charge certaines responsabilités, une analyse plus approfondie montre souvent qu'il y a des limites très importantes quant à la définition de l'étendue et de la portée des responsabilités qui peuvent raisonnablement être affectées aux entreprises ; (3) qu'un travail important et méticuleux d'étude, de recherche et d'analyse éthique sera nécessaire afin de formuler les responsabilités sociales des entreprises dans une forme qui soit concrète et largement consensuelle ; (4) que dans une telle étude, de nombreux points de vue et de nombreuses compétences doivent être efficacement représentés ; (5) que les problèmes économiques de notre Société – problèmes tels que l'instabilité, l'insécurité, l'injustice, et le manque de satisfaction – ne peuvent pas être simplement résolus en renvoyant simplement la responsabilité à l'entreprise. » (p. 229).

Ainsi, la Responsabilité Sociale renvoie à de nouvelles formes d'action collective, partagées et hybridant les frontières traditionnelles entre action publique et action privée.

3. L'héritage de *Social Responsibilities of the Businessman*

En 1975, Preston avançait l'idée qu'une « *lecture attentive du livre de Bowen laisse le lecteur impressionné et quelque peu consterné du peu d'avancées conceptuelles et analytiques réalisées depuis lors* » (Preston, 1975, p. 435). 50 ans après sa publication, il est encore utile de s'interroger sur l'héritage de *Social Responsibilities of the Busi-*

nessman. La première interrogation est relative à la réception de l'ouvrage, à la manière dont ce travail a été reçu et a structuré les recherches ultérieures sur la RSE (3.1). La seconde est liée au cadre d'analyse développé par Bowen, aujourd'hui encore d'une surprenante actualité et resté inexploité dans les travaux ultérieurs (3.2).

3.1. Une influence réelle mais diffuse

La confrontation de *Social Responsibilities of the Businessman* aux travaux ultérieurs est instructive. La problématisation de la RSE de Bowen préfigure la plupart des développements significatifs des années 60 et 70. Ainsi, les travaux de Keith Davis dans les années 1960 et 1970 et, notamment, l'idée d'une « loi d'airain de la responsabilité sociale » (Davis, 1960)¹⁸, selon laquelle les managers doivent user de leur liberté et de leur pouvoir de manière responsable sous peine d'être l'objet de réglementations beaucoup plus sévères, semble directement transposée de l'ouvrage de Bowen (cf. notamment l'introduction, p. 3-8). Plus tard, en 1975, Preston et Post effectueront une critique de la notion de « responsabilité sociale » en mettant en cause l'absence de frontière de la notion, les difficultés de son opérationnalisation, et l'impossibilité d'évaluer la performance des démarches mises en œuvre. Ils proposent de substituer au concept de responsabilité sociale celui de responsabilité publique (Preston et Post, 1975). Les orientations découlant de cette responsabilité publique doivent être des « principes largement partagés et généralement acceptés », représentant un enjeu important pour la Société, et qui doivent permettre d'orienter et de contrôler les actions managériales. Ces éléments sont directement en ligne avec le cadre développé par Bowen dans la première partie de son ouvrage¹⁹.

De même, on trouve dans l'ouvrage l'essentiel des termes du débat pour ou contre la RSE et des controverses relatives au modèle de gou-

¹⁸ Cette approche est basée sur l'idée selon laquelle l'entreprise est subordonnée à la Société et qu'existe une forme de contrat implicite entre ces deux parties. La Société accorde du pouvoir et une liberté à l'entreprise. Si les managers n'utilisent pas ce pouvoir de manière responsable, l'entreprise sera sujette à un encadrement accru de la Société via l'interventionnisme étatique ou l'accroissement des régulations. Cette approche est développée presque mot pour mot dans l'introduction de l'ouvrage de Bowen (p. 3-8).

¹⁹ Notons que dans cet ouvrage les auteurs font très explicitement référence à l'analyse menée par Bowen sur les déterminants institutionnels de la prise en compte de la RSE.

vernance d'entreprise (Davis, 1973 ; Freeman et *al.*, 2004 ; Sundaram et Inkpen, 2004) renvoyant directement aux préoccupations des économistes institutionnalistes sur lesquels Bowen appuie sa réflexion.

D'autres notions sont, elles aussi, présentes dans l'ouvrage bien que peu développées. On trouve ainsi des références à la notion de *responsiveness* qui marquera l'ensemble des études sur la RSE aux États-Unis dans les années 1970 (Ackerman, 1973 ; Ackerman et Bauer, 1976 ; Frederick, 1978), la nécessité de gérer les ressources naturelles en fonction du bien-être des générations futures (même si Bowen ne parle pas encore de développement durable), de même que des propositions relatives à l'audit social, reprises et approfondies par plusieurs auteurs (Bauer et Fenn, 1973 ; Blum, 1958 ; Carroll et Beiler, 1975 ; Votaw, 1973 ; Waddock et Smith, 2000).

Enfin, le modèle de représentation de l'entreprise comme ensemble de *stakeholders*, popularisée ultérieurement par Freeman (par exemple, Freeman, 1984, 1994 ; Freeman et Reed, 1983), inscrite au cœur de l'approche partenariale de la gouvernance (Charreaux et Desbrières, 1998) et qui connaît une diffusion croissante dans le domaine de la stratégie, est déjà présente dans l'ouvrage de Bowen²⁰. La vision de l'entreprise (et de ses dirigeants) comme étant au centre d'un réseau de parties prenantes sur lesquelles elle exerce une influence et dont elle doit équilibrer les demandes est en effet explicitement formalisée dans *SRB*²¹.

Finalement, la lecture de l'ouvrage continue à donner à de nombreux travaux ultérieurs l'impression que les termes du débat n'ont pas beaucoup évolué depuis 1953, et le sentiment d'avoir perdu la capacité synthétique de l'ouvrage²². À ce sujet, il est nécessaire de revenir sur la dynamique de développement de la recherche en matière de Responsabilité Sociale (Margolis et Walsh, 2003). Sur ce dernier point, on peut

²⁰ Pour une analyse généalogique et critique de la notion de *stakeholder*, voir Aggeri et *al.* (2005) et Gond et Mercier (2004).

²¹ Cette représentation de l'entreprise n'est cependant pas produite par Bowen. Elle fait écho aux notions de *trusteeship* et de *stewardship* et à des travaux de conceptualisation antérieurs de l'entreprise. Ainsi, on la retrouve dans d'autres articles ou ouvrages de l'époque (Abrams, 1951). Ainsi, le concept de *stakeholder* apparaît-il précocement et naturellement dans une société américaine où la notion de communauté joue un rôle fondateur.

²² Nous faisons ici référence aux différents courants académiques du champ '*Business and Society*', partiellement présentés ci-dessus, qui se sont progressivement structurés en Amérique du Nord pour étudier la relation entre entreprise et Société.

constater qu'en se structurant, la recherche dans le domaine s'est cloisonnée en plusieurs courants (voir Donaldson et Preston, 1995 ; Freeman, 1994, 1999). En reprenant la fameuse typologie de Donaldson et Preston (1995), on peut distinguer trois courants de recherche : un courant « *Business Ethics* », à dominante normative ; un courant descriptif qui vise à analyser, d'un point de vue opérationnel, les pratiques et les démarches des entreprises ; enfin, le courant instrumental est dédié à l'étude des impacts des démarches RSE sur la performance de l'entreprise. Chacune de ces branches a eu tendance à se développer en déconnexion ou en opposition avec les deux autres courants (Frederick, 1978, 1986). Conscientes de ces limites, de nombreuses initiatives théoriques de cette dernière décennie ont tenté de proposer un socle commun, proposant de réunifier ces courants en les fédérant autour d'une théorie des « *stakeholders* » ou du concept de « *corporate social performance* » (Donaldson, 1999 ; Jones et Wicks, 1999 ; Swanson, 1995 ; Wood, 1991a). Mais ces tentatives, en se heurtant de manière récurrente aux mêmes contradictions, se révèlent finalement relativement peu fructueuses (voir Gond, 2006 pour une analyse critique approfondie de la notion de *corporate social performance*).

3.2. Une perspective sur la RSE qui reste inexploitée

Par rapport aux travaux ultérieurs, une des principales forces de l'ouvrage est la capacité de Bowen à embrasser un phénomène complexe et dynamique, de manière globale et systémique, appréhendant simultanément différents niveaux d'analyse. Si Bowen n'explicité pas un cadre d'analyse spécifique, nous avons montré que celui-ci est proche des grilles d'analyse néo-institutionnalistes. Selon nous, la force principale de l'ouvrage de Bowen réside dans sa description de la naissance d'un « *système d'action* » ou d'un « *espace d'action collectif* »²³ (Hatchuel, 2000). L'analyse de Bowen montre la complexité de ce processus de construction collective, dans lequel interagissent État, entreprises, groupes organisés, citoyens. Celui-ci implique des transforma-

²³ On pourrait utiliser ici la notion de champ organisationnel, définie par DiMaggio et Powell (1983) comme « *une somme d'organisations qui constitue un ensemble reconnu de la vie institutionnelle: fournisseurs clés, consommateurs, agences de régulation, et autres organisations qui produisent des produits ou services similaires* ». Néanmoins, cette notion est avant tout utilisée pour décrire des champs fortement institutionnalisés. Nous préférons la notion d'espace d'action collectif, qui semble mieux adaptée pour l'étude de l'émergence d'un champ d'action.

tions à plusieurs niveaux (mentalités, discours, pratiques, institutions, savoirs), qu'il s'agit d'analyser simultanément dans la mesure où les différentes dimensions sont en interaction les unes avec les autres. La démarche de Bowen permet de stimuler la réflexion et suggère de nouvelles questions de recherche. Au niveau des mentalités, les questions suscitées par le livre sont les suivantes : quelles sont les représentations du public et des hommes d'affaires sur le rôle de l'entreprise et son lien à la Société ? Quelles sont les grandes attentes de la Société à l'égard de l'entreprise ? Quelles sont les conceptualisations de l'entreprise les plus diffusées par l'enseignement et les milieux d'affaires ? Quel sens ces conceptualisations de l'entreprise donnent-elles à la notion de RSE ? En quoi ces valeurs et normes permettent-elles de légitimer l'action des entreprises en matière de RSE ?

Au niveau des discours, de nombreuses pistes de réflexion viennent compléter les précédentes : comment les différents acteurs parlent-ils des Responsabilités Sociales des hommes d'affaires ou des entreprises ? Entre les hommes d'affaires, les politiques et le grand public, les discours et conceptualisations de la RSE convergent-ils ? D'où viennent les concepts de *stewardship* ou de *trusteeship* qui façonnent les discours en matière de responsabilité sociale ? Comment ces concepts structurent-ils les pratiques d'entreprise et laissent-ils de côté d'autres problématiques possibles de la Responsabilité Sociale ?

Cette perspective systémique semble d'autant plus féconde que Bowen montre comment ces différentes dimensions de l'action interagissent. Il met aussi en avant l'impossibilité de séparer la sphère éthique de la sphère économique. Enfin, en confrontant les conceptions protestantes de la RSE à celles des catholiques et des hommes d'affaires, il rend compte du caractère souple et « élastique » de la notion de Responsabilité Sociale, c'est-à-dire de la possibilité de travailler cette notion qui supporte plusieurs problématiques possibles.

Cette perspective d'ensemble nous semble susceptible d'éclairer de nombreuses problématiques de recherches actuelles, notamment le développement d'approches plus focalisées sur les processus de construction sociale et cognitive de la RSE (Acquier et Gond, 2005 ; Aggeri et al., 2005 ; Déjean et Gond, 2004 ; Gond, 2006).

Conclusion

Pour conclure cette analyse de l'ouvrage de Bowen, on peut finalement se demander comment l'espace d'action lié à la RSE a évolué et s'est structuré depuis la parution de *SRB*.

Un premier constat relatif à cette évolution est que, depuis les années 1950, le champ semble s'être développé de manière erratique, en suivant une logique de *stop and go*. Ainsi, dès la parution de l'ouvrage de Bowen, la question de la RSE est devenue moins critique dans le milieu des affaires, et il a fallu attendre la fin des années 60 et le début des années 1970 pour voir les débats refaire surface (Bowen, 1978). Durant cette période, on assistera, au sein des grandes entreprises américaines, à la mise en place de services « *Issues Management* » visant à gérer les questions publiques, à des pratiques de *reporting social* (Dierkes et Berthoin Antal, 1986), ainsi qu'au développement de recherches en sciences sociales dans l'entreprise (Debarle, 1994). Après une nouvelle mise en veille au cours des années 1980 et 1990 (Frederick, 1981, 1983 ; Vogel, 1986), la thématique refait brutalement surface à partir de la deuxième moitié des années 1990.

Sans entrer dans le détail des transformations du champ d'action « Responsabilité Sociale de l'Entreprise » de *SRB* à nos jours, on peut mettre en évidence quelques éléments caractéristiques du nouveau contexte dans lequel se déploient les débats et pratiques contemporaines sur la responsabilité sociale.

Tout d'abord, les discours et les mentalités se sont transformés. On assiste aujourd'hui à une mondialisation de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise. De l'ensemble des débats relatifs à la RSE, on a avant tout retenu la question de la concertation avec les *stakeholders*. La notion de développement durable, en fournissant un socle moral acceptable et potentiellement universel, qui faisait défaut au champ de la RSE²⁴, semble offrir une base mondiale à sa diffusion.

Ensuite, l'apparition de nouvelles institutions, que Bowen appelait de ses vœux, semble mieux engagée qu'auparavant. Ainsi, la dernière décennie a été marquée par l'apparition de directives européennes (livre vert sur la RSE, 2001), de nouvelles institutions de représentation

²⁴ Comme nous l'avons souligné, Bowen accordait beaucoup d'importance à l'existence de principes moraux consensuels qui permettraient d'orienter le comportement des hommes d'affaires. Il reconnaît cependant qu'il est impossible, au moment où il écrit, de dégager de tels principes.

des entreprises (par exemple, la création du *World Business Council for Sustainable Development* en 1995), la montée en puissance d'associations de représentation de parties prenantes, de forums de concertation et le développement de nouvelles normes relatives à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (*Global Reporting Initiative* à partir de 1997, *Sigma project* en Grande-Bretagne, SD 21000 en France, projet ISO sur la Responsabilité Sociale, etc.). Cette création de nouvelles institutions s'accompagne d'une dynamique de création de nouveaux marchés (du conseil, de l'audit, de l'analyse extra-financière, de l'ISR) qui contribuent à définir la nature et le périmètre de la RSE (Vogel, 2005).

Enfin, ces débats s'inscrivent désormais dans un contexte de double crise de légitimité, où ni l'action publique, ni l'entreprise ne disposent de leviers permettant de répondre aux nouveaux enjeux sociétaux. Au moment où écrivait Bowen, la loi ou la régulation étatique apparaissaient comme des solutions disponibles et opérationnelles pour aligner le comportement des entreprises avec les objectifs sociaux. D'autre part, lorsqu'il évoquait la construction de nouvelles normes, Bowen soulignait l'importance d'un consensus social préalable, et la nécessité de fonder ces normes sur des savoirs scientifiques permettant de relier l'action managériale aux conséquences sociales. Pour reprendre l'analyse de Laufer (2001), ce mode de pensée s'inscrit dans un « système de légitimité rationnel légal ». Dans ce système, sont légitimes les actions qui sont conformes à la loi des hommes (le droit) ou aux lois de la nature (la science). Laufer montre comment ce système de légitimité, fondé sur la raison et incarné par l'idée de progrès, est progressivement entré en crise depuis les années 1960. La montée des controverses sociotechniques, la contestation de l'idée de progrès, la crise de l'État ou l'instabilité du droit montrent que, dans un nombre croissant de situations, ni le droit, ni la science ne permettent de trancher des conflits. On entre alors dans une ère où il n'existe plus de manière stabilisée de légitimer l'action publique ou privée. Dans le champ du management, on observe alors une succession de modèles dominants (modes) d'organisation, qui fournissent temporairement une base de légitimité permettant de garantir l'acceptabilité des actions de l'entreprise. Ainsi, la légitimation de l'action publique et privée devient à la fois « nécessaire et impossible ». Nécessaire, car sans légitimité l'action de l'entreprise n'est pas acceptable par la Société. Impossible, car ces stratégies de légitimation sont forcément temporaires et vouées à

l'échec dans la mesure où il n'existe plus de principes stables permettant de fonder le système de légitimité. Suivant cette logique, on peut analyser le champ de la RSE ou du développement durable comme des espaces de renégociation permanents des règles et des pratiques garantissant, pour un temps, la légitimité des entreprises.

Bibliographie

- Abrams F.W. (1951), « Management Responsibilities in a Complex World », *Harvard Business Review*, vol. 29, n° 3, p. 29-34.
- Ackerman R.W. (1973), « How Companies Respond to Social Demands », *Harvard Business Review*, vol. 51, n° 4, p. 88-98.
- Ackerman R.W. et Bauer R.A. (1976), *Corporate Social Responsiveness – The Modern Dilemma*, Reston.
- Acquier A. et Aggeri F. (2007), « The Development of a CSR Industry : Legitimacy and Feasibility as the Two Pillars of the Institutionalization Process », in F. Den Hond, F. De Bakker et P. Neergaard (Eds.), *Managing Corporate Social Responsibility in Action : Talking, Doing and Measuring*, Ashgate Publishing.
- Acquier A. et Gond J.P. (2005), « Building a Constructivist Perspective in Business and Society : Insights from the Anthropology of Markets », in *Proceedings of the International Association for Business and Society (IABS)*, Sonoma Valley, California, USA, p. 51-56.
- Acquier A., Gond J.P. et Igalens J. (2005), « Des fondements religieux de la responsabilité sociale de l'entreprise à la responsabilité sociale de l'entreprise comme religion », *Cahiers du Centre de Recherche en Gestion - Université de Toulouse 1*, n° 166.
- Acquier A., Gond J.P. et Pasquero J. (2006), « The Institutionalization of Social Responsibility : Understanding (and Building on) Bowen's Legacy », *Communication présentée à la conférence annuelle de l'Academy of Management*, Atlanta, États-Unis.
- Aggeri F., Pezet E., Abrassart C. et Acquier A. (2005), *Organiser le développement durable*, Vuibert.
- Bauer R.A. et Fenn D.H. (1973), « What is a Corporate Social Audit? », *Harvard Business Review* vol. 51, n° 1, p. 37-48.
- Berle A.A.J. (1932), « From Whom Corporate Managers Are Trustees », *Harvard Law Review*, vol. 45, n° 8, June, p. 1365-1372.

- Berle A.A.J. et Means G.C. (1932), *The Modern Corporation and Private Property*, Harcourt, Brace & World.
- Blum F.H. (1958), « Social Audit of the Enterprise », *Harvard Business Review*, vol. 36, n° 2, p. 77-87.
- Bowen H. R. (1953), *Social Responsibilities of the Businessman*, Harper & Brothers.
- Bowen H.R. (1977), *Investment in Learning : The Individual and Social Value of American Higher Education*, Jossey-Bass Publishers.
- Bowen H.R. (1978), « Social Responsibility of the Businessman - Twenty Years Later », in E.M. Epstein et D. Votaw (Eds.) *Rationality, Legitimacy, Responsibility : The Search for New Directions in Business and Society*, Goodyear Publishing Co., p. 116-130.
- Bowen H.R. (1980), *The Costs of Higher Education : How Much Do Colleges and Universities Spend per Student and How Much Should They Spend?*, Jossey-Bass Publishers.
- Bowen H.R. et Schuster J.H. (1986), *American Professors : A National Resource Imperiled*, Oxford University Press.
- Burnham J. (1947), *L'ère des organisateurs*, Calmann-Levy.
- Calkins R.D. (1946), « Objectives of Business Education », *Harvard Business Review*, vol. 25, n° 1, p. 46-54.
- Carnegie A. (1962), *The Gospel of Wealth*, Edward C.
- Carroll A.B. (1979), « A Three Dimensional Conceptual Model of Corporate Performance », *Academy of Management Review*, vol. 4, n° 4, p. 497-505.
- Carroll A.B. (1999), « Corporate Social Responsibility. Evolution of a Definitional Construct », *Business & Society*, vol. 38, n° 3, p. 268-295.
- Carroll A.B. et Beiler G.W. (1975), « Landmarks in the Evolution of the Social Audit », *Academy of Management Journal*, vol. 18, n° 3, p. 589-599.
- Chandler A. (1988), *La main visible des managers*, Economica.
- Charreaux G. et Desbrières P. (1998), « Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 1, n° 2, p. 57-88.
- Clark J.M. (1939 [1926]), *Social Control of Business*, McGraw-Hill.
- Commons J.R. (1924), *Legal Foundations of Capitalism*, MacMillan.
- Davis K. (1960), « Can Business Afford to Ignore Social Responsibilities? », *California Management Review*, vol. 2, n° 3, p. 70-77.

- Davis K. (1973), « The Case for and against Business Assumptions of Social Responsibilities », *Academy of Management Journal*, vol. 16, n° 2, p. 312-322.
- Debarle A. (1994), « Les sciences sociales dans les grandes entreprises américaines des années 1980 : une ressource pour agir sur leur environnement », *Entreprises et Histoire*, n° 7, p. 121-138.
- Déjean F. et Gond J.P. (2004), « La responsabilité sociétale des entreprises : enjeux stratégiques et méthodologies de recherche », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 7, n° 1, p. 5-31.
- Dierkes M. et Berthoin Antal A. (1986), « Whither Corporate Social Reporting : Is It Time to Legislate? », *California Management Review*, vol. 28, n° 3, p. 106-122.
- DiMaggio P.J. et Powell W.W. (1983), « The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48, April, p. 147-160.
- Dodd M.E.J. (1932), « For Whom Are Corporate Managers Trustees? », *Harvard Law Review*, vol. 45, n° 7, May, p. 1145-1163.
- Donaldson T. (1999), « Making Stakeholder Theory Whole », *Academy of Management Review*, vol. 24, n° 2, p. 237-241.
- Donaldson T. et Preston L.E. (1995), « The Stakeholder Theory of the Corporation : Concepts, Evidence, and Implications », *Academy of Management Review*, vol. 20, n° 1, p. 65-91.
- Donham W.B. (1927), « The Emerging Profession of Business », *Harvard Business Review*, vol. 5, n° 4, p. 401-405.
- Epstein E.M. (2002), « The Field of Business Ethics in the United States : Past, Present and Future [1] », *Journal of General Management*, vol. 28, n° 2, p. 1-29.
- Frederick W.C. (1978), « From CSR1 to CSR2 : The Maturing of Business-and-Society Thought (working paper 1978 - published in 1994) », *Business and Society*, vol. 33, n° 2, p. 150-165.
- Frederick W.C. (1981), « Free Market vs. Social Responsibility : Decision Time at the CED », *California Management Review*, vol. 23, n° 3, p. 20-29.
- Frederick W.C. (1983), « Corporate Social Responsibility in the Reagan Era and Beyond », *California Management Review*, vol. 25, n° 3, p. 145-158.
- Frederick W.C. (1986), « Toward CSR3 : Why Ethical Analysis is Indispensable and Unavoidable in Corporate Affairs », *California Management Review*, vol. 28, n° 2, p. 126-142.

- Freeman R.E. (1984), *Strategic Management : A Stakeholder Approach*, Pitman Publishing, Inc.
- Freeman R.E. (1994), « The Politics of Stakeholder Theory : Some Future Directions », *Business Ethics Quarterly*, vol. 4, n° 4, p. 409-422.
- Freeman R.E. (1999), « Divergent Stakeholder Theory », *Academy of Management Review*, vol. 24, n° 2, p. 233-236.
- Freeman R.E. et Reed D.L. (1983), « Stockholders and Stakeholders : A New Perspective on Corporate Governance », *California Management Review*, vol. 25, n° 3, p. 88-107.
- Freeman R.E., Wicks A.C. et Parmar B. (2004), « Stakeholder Theory and "the Corporate Objective Revisited" », *Organization Science*, vol. 15, n° 3, p. 364-369.
- Gomez P.Y. (2004), « Institutionnalisme et gouvernement des entreprises : traductions et trahisons », in I. Huault (Éd.), *Institutions et Gestion*, Vuibert.
- Gond J.P. (2006), « Contribution à l'étude du concept de Performance Sociétale de l'Entreprise. Fondements théoriques, construction sociale, impact économique », Thèse de doctorat, Université Toulouse 1, janvier.
- Gond J.P. et Boxenbaum E. (2004), « Studying the Diffusion of Socially Responsible Investment : Bricolage and Translation across Cultural Contexts », *Working Paper du LIRHE*, n° 398 (<http://www.univ-tlse1.fr/lirhe/index2.htm>).
- Gond J.P. et Mercier S. (2004), « La théorie des parties prenantes : une synthèse critique », *Papier présenté à la conférence de l'Association de Gestion des Ressources Humaines (AGRH)*, Montréal.
- Gond J.P. et Mullenbach A. (2004), « Les fondements théoriques de la responsabilité sociétale de l'entreprise », *Revue des Sciences de Gestion*, n° 205, p. 93-116.
- Hatchuel A. (2000), « Quel horizon pour les sciences de gestion? Vers une théorie de l'action collective », in A. David, A. Hatchuel et R. Lauffer (Éds.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion - Éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Vuibert.
- Heald M. (1961), « Business Thought in the Twenties : Social Responsibility », *American Quarterly*, vol. 13, n° 2, p. 126-139.
- Heald M. (1970), *The Social Responsibilities of Business : Company and Community, 1900-1960*, Case Western Reserve University Press.

- Hodgson G.M. (2003), « John R. Commons and the Foundations of Institutional Economics », *Journal of Economic Issues*, vol. 37, n° 3, p. 547-576.
- D'Humière P. et Chauveau A. (Éds.) (2001), *Les pionniers de l'entreprise responsable*, Éditions d'Organisation.
- Jones T.M. et Wicks A.C. (1999), « Convergent Stakeholder Theory », *Academy of Management Review*, vol. 24, n° 2, p. 206-221.
- Laufer R. (2001), « Les institutions du management : légitimité, organisation et nouvelle rhétorique », in A. David, A. Hatchuel et R. Laufer (Éds.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Vuibert.
- Malott D.W. (1924), « Business Advancing as a Profession », *Iron Trade Review*, n° 12, p. 1564-1565.
- Marchand R. (1998), *Creating the Corporate Soul : The Rise of Public Relations and Corporate Imagery in American Big Business*, University of California Press.
- Marens R. (2006), « Burying the Past : The Neglected Legacy of Business Ethics from the Post-War Years », *Communication présentée à la conférence annuelle de l'Academy of Management*, Atlanta, États-Unis.
- Margolis J.D. et Walsh (2003) J.P., « Misery Loves Companies : Rethinking Social Initiatives by Business », *Administrative Science Quarterly*, vol. 48, n° 2, p. 268-305.
- Miller P. et O'Leary T. (1989), « Hierarchies and American Ideas, 1900-1940 », *Academy of Management Review*, vol. 14, n° 2, p. 250-265.
- Pasquero J. (2005), « La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion : un regard historique », in M.F. Turcotte et A. Salmon (Éds.), *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Presses de l'Université du Québec.
- Preston L.E. (1975), « Corporation and Society : The Search for a Paradigm », *Journal of Economic Literature*, vol. 13, n° 2, p. 434-453.
- Preston L.E. et J.E. Post (1975), *Private Management and Public Policy*, Prentice-Hall.
- Rutherford M. (2000), « Institutional Economics, then and now », *Journal of Economic Issues*, vol. 34, n° 2, p. 291-303.
- Scott R.W. (1995), *Institutions and Organizations*, Sage Publications.
- Solberg W.U. et Tomilson R.W. (1997), « Academic McCarthyism and Keynesian Economics : The Bowen Controversy at the University of Illinois », *History of Political Economy*, vol. 29, n° 1, p. 55-81.

- Sundaram A.K. et Inkpen A.C. (2004), « The Corporate Objective Revisited », *Organization Science*, vol. 15, n° 3, p. 350-363.
- Swanson D.L. (1995), « Addressing a Theoretical Problem by Reorienting the Corporate Social Performance Model », *Academy of Management Review*, vol. 20, n° 1, p. 43-64.
- Vogel D. (1986), « The Study of Social Issues in Management : A Critical Appraisal », *California Management Review*, vol. 28, n° 2, p. 142-152.
- Vogel D. (2005), *The Market for Virtue. The Potential and Limits of Corporate Social Responsibility*, Brookings Institution Press.
- Votaw D. (1973), « Genius Becomes Rare : A Comment in the Doctrine of Social Responsibility Pt.II. », *California Management Review* vol. 15, n° 3, p. 5-19.
- Waddock S. et Smith N. (2000), « Corporate Responsibility Audits : Doing Well by Doing Good », *Sloan Management Review*, vol. 41, n° 2, p. 75-83.
- Weber M. (1967), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon.
- Wood D.J. (1991a), « Corporate Social Performance Revisited », *Academy of Management Review*, vol. 16, n° 4, p. 691-718.
- Wood D.J. (1991b), « Social Issues in Management : Theory and Research in Corporate Social Performance », *Journal of Management* vol. 17, n° 2, p. 383-406.
- Yonay Y. (1994), « When Black-Boxes Clash : Competing Ideas of what Science Is in Economics », *Social Studies of Science*, vol. 24, n° 1, p. 39-80.
- Zunz O. (1991), *L'Amérique en col blanc*, Belin.
- Zunz O. (2005), « Don et civilisation. Le cas de la philanthropie américaine et de son exportation dans le monde », *Conférence Cena EHESS*, Paris.